

GUI

DE

PRA

TIQUE

2023 - 2024

Ville de
Vaujours

 **placo**
SAINT-GOBAIN

**AVANT-
PREMIÈRE**

NOUVELLE PLAQUE

PLACO® INFINI 13

**50% PLÂTRE
RECYCLÉ**


SAINT-GOBAIN

Vau jours

Pra tique

p.7 VAUJOURS

- p. 8 Plan de localisation des infrastructures municipales
- p. 11 Vaujours en quelques mots
- p. 12 Les sites remarquables
- p. 14 Le Conseil municipal
- p. 15 Les Instances participatives
- p. 17 La Mairie vous informe !

p.19 VAUJOURS EN SERVICES

- p. 20 Les services municipaux
- p. 27 Les démarches administratives

p.29 VAUJOURS À TOUT ÂGE

- p. 31 La petite enfance
- p. 32 L'enfance
- p. 37 La jeunesse
- p. 41 Les seniors

p.43 VAUJOURS DES LOISIRS ET DE LA CITOYENNETÉ

- p. 45 Le service des sports et de la vie associative
- p. 45 Les équipements de loisirs
- p. 47 L'annuaire des associations
- p. 49 La location de salle
- p. 50 La création d'une association

Édité par la Mairie de Vaujours
Directeur de la publication :
Dominique Bailly, Maire de Vaujours
Rédactrice en chef :
Nada Chkif, Directrice de la communication
Collecte des éléments : Yeliz Cesur, Graphiste
Rédaction et crédits photos : Mairie de Vaujours
Conception graphique et impression : Com 2000
Tirage : 4 000 exemplaires



NAUCK CARROSSERIE

Carrosserie Nauck de père en fils depuis 1969

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATION TOUTES ASSURANCES

Lors d'un accident, c'est vous qui choisissez
votre carrossier-réparateur et non votre assurance.

92, Av du Général Charles De Gaulle

93410 VAUJOURS

Tél. 01 48 61 41 01

www.carrosserienauck.com

contact@carrosserienauck.com



Carrosserie
nauck



Ce nouveau guide pratique a pour objectif de vous offrir des informations utiles et adaptées à votre quotidien.

Vaujours compte plus de 500 entreprises et plus de 40 associations, un signe évident de vitalité. Vous pourrez découvrir le tissu associatif en parcourant ce support.

Je souhaite tout particulièrement que cette nouvelle édition faite d'informations des plus pratiques vous apporte des réponses précises à vos questions et qu'elle vous détaille, page après page, les nombreuses raisons pour lesquelles il fait bon vivre à Vaujours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture.

Bien à vous
Dominique BAILLY

Bien à vous

Dominique Bailly

Idex,

leader indépendant

de l'énergie bas carbone



Quels que soient votre infrastructure, bâtiment ou territoire (habitat, tertiaire, santé, industrie, collectivités), **Idex vous garantit une transition énergétique efficace et sereine.**

Partout, nous priorisons les solutions locales et décarbonées, nous intégrons le territoire ainsi que ses enjeux collectifs et durables. Un engagement qui s'impose comme une évidence depuis plus de 60 ans : **prendre soin de l'humain et de son habitat naturel.**

SERVICES ET SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DURABLES BÂTIMENTS × INDUSTRIES × TERRITOIRES

idex.fr
in   

> Retrouvez l'agence Idex la plus proche

> Découvrez toutes nos offres d'emplois



L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

Vau jours

- p. 8 Plan de localisation des infrastructures municipales
- p. 11 Vaujours en quelques mots
- p. 12 Les sites remarquables
- p. 14 Le Conseil municipal
- p. 15 Les Instances participatives
- p. 17 La Mairie vous informe !

Gare du Vert Galant (RER B)

TREMBLAY-

SEVRAN

PARC NATIONAL FORESTIER DE LA POWDRERIE

La police municipale

Crèche Halte-Garderie

PMI Croix Rouge

Collège Henri IV

La Poste

Maison du Temps Libre

route nationale 3

Centre technique

Complexe sportif

Mairie

Ecole J. Ferry

Ecole Fénelon

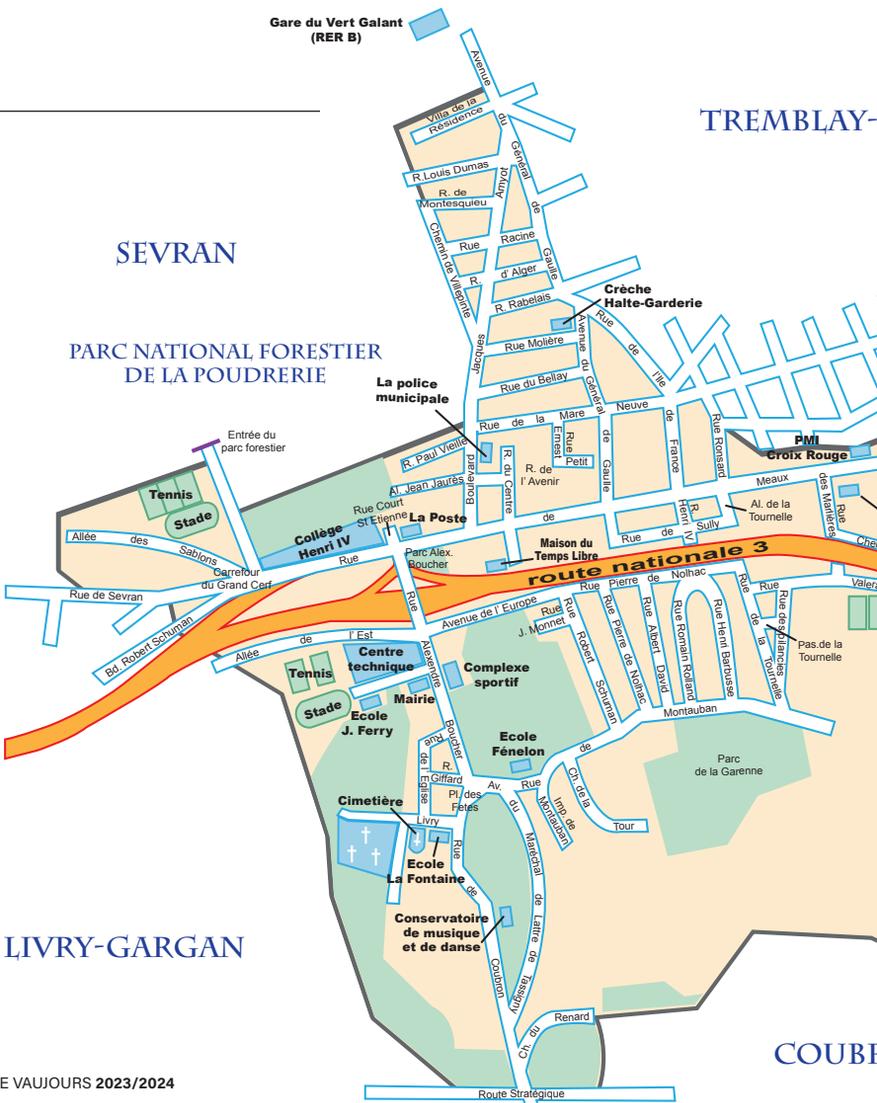
Cimetière

Ecole La Fontaine

Conservatoire de musique et de danse

LIVRY-GARGAN

COUBR





SPECIALISTE DE LA FACADE

ENDUITS - BARDAGE - ITE - POSE DE PAREMENT

- ☎ 01 43 83 17 04
- 📍 180 rue de Savoie - 93190 VAUJOURS
- ✉ c.santos@strp.fr



HYPERPNEUS 93

PNEUS - GEOMETRIE - ENTRETIEN AUTO

143 rue de Meaux
93410 Vaujours

- ☎ 01 49 63 11 29
- ✉ hyper93@orange.fr

vaujours-pneus.eurotyre.fr



Situé à 18 km au nord-est de Paris, Vaujours se trouve dans le département de la Seine-Saint-Denis, à la limite de la Seine-et-Marne et est membre de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et de la Métropole du Grand Paris.

Vaujours bénéficie d'un cadre de vie attractif et boisé. Desservie par le RER B et la Nationale 3, la ville connaît un fort dynamisme urbain et de nombreux projets avec la perspective d'atteindre plus de 10 000 habitants dans les prochaines années...



VAUJOURS EN CHIFFRES...

7.190 habitants

(Insee 2020)

378 hectares de superficie

225.083 m² d'espaces verts

16,8 km de voiries

1.139 arbres

73 rues

2,345 km de pistes cyclables

VAUJOURS EN QUELQUES MOTS



EDUCATION

3 multi accueils (petite enfance)
dont 2 crèches privées
3 écoles maternelles (dont 1 privée)
3 écoles élémentaires (dont 1 privée)
2 collèges (dont 1 privé)
1 lycée privé
2 centres de loisirs (maternelle
et élémentaire)

SPORT

2 gymnases
2 stades
1 stadium
1 complexe sportif
3 terrains de tennis couverts
et 1 terrain de tennis extérieur

CULTURE

1 conservatoire
1 bibliothèque
1 espace multimédia
1 Maison du Temps Libre (MTL)

JUMELAGE

Vaujours est jumelée avec les villes de Tamworth (Angleterre) et de Court-Saint-Étienne (Belgique).

LABEL

2 fleurs au concours régional des Villes et Villages Fleuris
2 cœurs Ville Prudente par l'association Prévention Routière
3 cœurs Commune Donneur par l'Etablissement Français du Sang

LES SITES REMARQUABLES



L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Vieille de 244 ans, la première pierre de l'église Saint-Nicolas fut posée par le baron Armand Jean Philippe de Maistre le 7 juin 1769. Enduite de plâtre provenant des carrières de gypse, l'église n'a changé d'aspect qu'après son bicentenaire en 1969, année où son enduit fut enlevé et non remplacé. Le pan de ce patrimoine Valjovien abrite quatre œuvres picturales anonymes :

« Le baptême du Christ », une huile sur toile réalisée au XVIII^{ème} siècle, « L'Ecce Homo » et « Sainte famille » réalisées au XIX^{ème} siècle et « L'Assomption » peinte au XVIII^{ème} siècle.

FÉNELON

Autrefois, l'ensemble scolaire Fénelon était un château considéré comme une « propriété de campagne ». En 1841, son propriétaire le loue pour une somme modique à l'Abbé Dubeau, curé de la paroisse qui souhaite accueillir les enfants pauvres et abandonnés de

la région parisienne. C'est ainsi que l'ecclésiastique fonda la société Fénelon et qu'à partir de 1845, l'établissement devint un véritable pensionnat accueillant 70 enfants. En 1849, Fénelon ouvre ses portes aux enfants « différents » et contribue à favoriser l'intégration des sourds-muets dans la société. Une action qui sera récompensée en 1852 par l'autorité publique et permettra à l'établissement d'obtenir le statut « d'établissement d'utilité publique ». En 1853 l'association devient propriétaire des lieux et obtient lors de l'exposition universelle de Londres en 1862, la médaille d'honneur pour l'enseignement dispensé par l'asile-école et la qualité de l'école

d'apprentissage. C'est en 1875, que l'asile-école devient l'école Fénelon. Dès lors, les Frères des Écoles Chrétiennes réaliseront de nombreux travaux comme l'élévation du bâtiment Davillier. A la fin du XIX^{ème} siècle, une souscription est lancée afin de financer la construction d'un bâtiment permettant d'accueillir les apprentis au sein d'une section professionnelle horticole.

La Loi de séparation des églises et l'État de 1905 imposa aux Frères de quitter les lieux. Des lors, un laïc dirigea l'école et recruta une équipe pour compenser leur départ. Toutefois les résultats des examens demeurèrent brillants et l'école obtint en 1912, le Prix Monthyon décerné par l'Académie Française.

PARC FORESTIER DE LA POWDRERIE IMPÉRIALE

La Poudrerie fut créée à la suite du décret du 27 décembre 1865 signé par l'empereur Napoléon III.





La Guerre de 1870 interrompit sa construction qui s'achèvera finalement en 1873. Il s'agit de la première usine à utiliser l'innovation de l'ingénieur Gustave Maurouard : la force motrice de machines à vapeur par la carbonisation du bois. Située loin des habitations, dans un parc forestier des communes de Sevrans, Livry-Gargan, Vaujours et Villepinte, la Poudrerie fut installée stratégiquement près du canal de l'Ourcq et de la voie ferrée pour faciliter l'acheminement des matériaux. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Poudrerie a connu sa plus haute production de poudres et d'explosifs à usage militaire. Puis elle se reconvertisse dans les poudres pour la chasse ou

encore les poudres à propulsion de la fusée Ariane. Le site industriel employa de nombreux ouvriers Valjoviens et contribua à accroître la population du village. La Poudrerie cessa définitivement toute activité en 1973 pour devenir un espace vert d'une superficie de 137 hectares. La mobilisation d'anciens poudriers a malgré tout permis de préserver la mémoire du site,



de conserver une trentaine de bâtiments et de créer un musée des poudres. Le parc forestier de la Poudrerie offre aujourd'hui aux visiteurs un espace naturel de détente, de loisirs, de pratique sportive et de découverte.

UN VILLAGE DE «PAILLEUX»

A Vaujours, le commerce des pailles est né entre 1850 et 1860. La ville étant située à égale distance des riches plaines de la Brie où l'on produisait de la paille, et de Paris où elle était vendue, une douzaine de foyers Valjoviens trouvèrent un fort intérêt à devenir «pailleux». Un commerce qui fut prospère jusqu'en 1930. Certains vestiges de fermes témoignent encore de cette activité.



LA MAIRIE

La Mairie fut construite en 1880 et a succédé à la « vieille » mairie-école de la rue de Coubron. Son architecture porte le cachet du XIX^{ème} siècle, à la fois élégante et majestueuse, elle accueille les Valjoviens pour leurs démarches administratives depuis plus de 130 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL



DOMINIQUE BAILLY

Maire de Vaujours

Christelle
MARTINEZ



1^{ère} MAIRE ADJOINTE
Vie associative, jeunesse,
jumelages et événementiel

Guy
VALENTIN



2^{ème} MAIRE ADJOINT
Sport, culture
et patrimoine historique

Guiseppina
DI MINO



3^{ème} MAIRE ADJOINTE
Action sociale, liens intergéné-
rationnels et santé

José
DA SILVA



4^{ème} MAIRE ADJOINT
Finances, budgets, marchés
publics et ville numérique

Jacqueline
SCHMIT



5^{ème} MAIRE ADJOINTE
Logement, hygiène, salubrité
et accessibilité

Guy
ISDANT



CONSEILLER MUNICIPAL

Claudine
POLIPOWSKI



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE
Commerces et entreprises

EI Ouahhad
ARBAOUI



CONSEILLER MUNICIPAL

Sylvie
LECOQ



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Jean-Noël
TETARD



CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ
Anciens combattants
et commémorations

Les Adjoints
au Maire

Les Conseillers
Municipaux
de la majorité

Vincent
SIEPAIO



CONSEILLER MUNICIPAL

Hélène
RONDEAUX



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Chabane
MAOUCHE



CONSEILLER MUNICIPAL

Souraya
ALIOUET



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Aziz
ABDAOUI



CONSEILLER MUNICIPAL

Les Conseillers
Municipaux
de l'opposition

Ines
MERBAH



Aissam
KROUNA



Walid
MERBAH



Proche de vous et à votre écoute

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Stéphane
PAU



6^{ème} MAIRE ADJOINT
Urbanisme et aménagements
concertés

Christiane
FRANÇOIS-LUBIN



7^{ème} MAIRE ADJOINTE
Vie scolaire et petite enfance

Laurent
LHOSTE



8^{ème} MAIRE ADJOINT
Développement durable,
mobilité et espaces publics

Linda
AYACHI



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Adrien
BAILLY



CONSEILLER MUNICIPAL

Céline
DEMETZ



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Véronique
AUGUSTIN



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Anthony
BENOÎT



CONSEILLER MUNICIPAL

Stella
HENRY



CONSEILLÈRE MUNICIPALE

LES INSTANCES PARTICIPATIVES

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Créé en 2009, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est composé de 23 élèves de CM1 et de CM2 des écoles Paul Bert et Jules Ferry, tous élus au scrutin uninominal. La durée du mandat est de deux années scolaires.

Suite au départ pour le collège des élus juniors de CM2, des élections partielles ont lieu tous les ans, au mois de septembre afin de mettre en place des nouveaux élus pour la rentrée scolaire suivante.

Contact :
Direction Education
☎ 01 48 61 96 75
✉ contact@ville-vaujours.fr

CONSEIL DES SAGES

En septembre 2009, le Conseil municipal a approuvé la création du Conseil des Sages.

Il permet aux élus municipaux de s'entourer des conseils de leurs anciens et de recueillir leurs avis sur les projets. Instrument de démocratie locale, cette instance est également un lieu d'information pour la population. Il recueille les suggestions des habitants et informe de ses travaux à travers les publications, les manifestations, etc.

Contact :
Service Inter-génération
☎ 01 48 61 77 45
✉ contact@ville-vaujours.fr

Votre agence à Vaujours
depuis 2014



**VENTE
TRANSACTION**

198 RUE DE MEAUX
(zone commerciale)

 **01 48 61 32 12**

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
9H15-12H15 / 14H15-19H15

**LOCATION
GESTION**

2 RUE DE SEVRAN
(proche Parc de la Poudrerie)

01 85 78 47 31 

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
10H-12H15 / 14H15-18H15



LA.DYF
IMMOBILIÈRE

www.ladyfimmobiliere.com



LA MAIRIE VOUS INFORME !

Pour communiquer avec les Valjoviens, la ville propose différents outils :

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Vaujours le Mag a changé de look en 2023. Découvrez un magazine plus actuel, avec une nouvelle maquette, de nouvelles rubriques et une présentation plus claire de l'actualité municipale. Cette nouvelle édition qui paraît désormais tous les 2 mois se veut moderne et plus proche des valjoviennes et valjoviens. A retrouver dans votre boîte aux lettres, dans les lieux publics et en téléchargement sur le site internet de la ville.

LA LETTRE DU MAIRE

Ce support s'adresse à l'ensemble des habitants et informe sur un sujet précis de la commune.

LES BROCHURES ET PLAQUETTES

Tous les deux ans, la ville de Vaujours édite le guide municipal de la ville distribué dans chaque boîte aux lettres et disponible tout au long de l'année à la mairie et sur le site Internet.

Des plaquettes sur différents thèmes sont disponibles en mairie, telles que les précautions à prendre contre le froid ou les grandes chaleurs, les Opérations Tranquillités Vacances (OTV), la réglementation liée à l'urbanisme...

L'AFFICHAGE URBAIN ET LES PANNEAUX LUMINEUX

Des campagnes d'affichage sont disposées sur des structures dédiées dans toute la commune et les bâtiments administratifs, allant de la promotion d'un événement à l'affichage du compte rendu du Conseil

municipal. Les panneaux lumineux diffusent également des brèves sur l'actualité de Vaujours (dates de manifestations, alertes météo, sécurité...).

LE SITE INTERNET

 www.vaujours.fr

Le site Internet vous permet de retrouver toutes les informations pratiques de la ville, les services et les démarches administratives, les événements culturels et sportifs, vos élu.es, la vie associative...

L'APPLICATION MOBILE IMAGINA

Vaujours a choisi de faire appel à l'application mutualisée Imagina pour offrir aux citoyens un accès aux informations de la ville via les smartphones. Diverses informations pratiques y sont présentées ainsi qu'un plan interactif de la ville, les actualités, l'agenda des événements,

l'annuaire des associations, une photothèque, des parcours de randonnée balisés et la possibilité de faire des signalements auprès des services municipaux. L'appli Imagina est téléchargeable sur les smartphones et tablettes via Google Play ou App Store.

LES RESEAUX SOCIAUX

@VilledeVaujours

Restez connectés et suivez l'actualité de Vaujours, au travers de nos photos, nos vidéos et nos articles, sur les réseaux sociaux de la ville.

Suivez nous !



RESTAURANT La Villa Di Giovanni

36 Avenue Aristide Briand
93190 Livry-Gargan
Tél : +33 1 43 81 55 85

Ouverture prochaine du Restaurant LA TABLE DE LORENZO à Vaujours
5 bis Cours Saint-Étienne à Vaujours 93 410



SOIRÉE KARAOKÉ
& SOIRÉE À THEMES
TOUS LES WEEKENDS
INFO RÉSÀ
+33 1 43 81 55 85
+33 6 25 75 30 11



Terrasse chauffée toute l'année



INSTALLATION GRANDE CUISINE FROID - CUISSON - LAVERIE VENTILATION - CLIMATISATION



44 rue Blaise Pascal - 93600 AULNAY SOUS BOIS
☎ 01 48 68 35 51 - Fax 01 48 68 31 22

vau- jours en serv ices

p. 20 Les services municipaux
p. 27 Les démarches administratives

LES SERVICES MUNICIPAUX

L'HÔTEL DE VILLE

20, rue Alexandre Boucher

93 410 Vaujours

☎ 01 48 61 96 75

☎ 01 48 60 78 03

✉ contact@ville-vaujours.fr

🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi

de 8h30 - 12h

et 13h30 - 17h30

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale des services pilote et coordonne l'action des services municipaux.

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

En charge de l'état civil (naissances, mariages, décès, jugements divers), des élections, des cartes d'identité, du recensement de la population, des cérémonies commémoratives et des affaires militaires, de la légalisation de signature, des débits de boissons.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Prépare et suit les dossiers de contentieux, organise les conseils municipaux, assure la validité des décisions municipales et gère les assurances.

SECRETARIAT DU MAIRE

En charge de l'agenda et des courriers du Maire.

SERVICE COMMUNICATION

Conçoit et réalise le journal municipal « Vaujours le Mag' », les divers supports (guides, flyers, affiches, etc...), le site Internet, les réseaux sociaux institutionnels. Trois panneaux lumineux assurent également la promotion des événements municipaux.

SERVICE EVENEMENTIEL

Organise, coordonne et met en place les manifestations proposées par la municipalité.



SERVICE AMENAGEMENT, URBANISME ET FONCIER

Se tient à la disposition des habitants pour toute information relative au droit des sols.
Renseignement auprès des agents de ce service avant d'entreprendre tous travaux sur votre propriété.

337 rue de Meaux- 93 410 VAUJOURS

☎ 01 48 61 96 75

✉ contact@ville-vaujours.fr

Accueil téléphonique : lundi, mercredi (toute la journée) et vendredi (matin)

HORAIRE D'OUVERTURE :

	Matin	après-midi
Lundi	8h30 - 11h30	13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 11h30 sur rendez-vous	13h30 - 17h00 sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 11h30	13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 11h30 sur rendez-vous	13h30 - 17h00 sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 11h30	13h30 - 17h00 sur rendez-vous

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

24, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours

☎ 01 48 61 96 75

✉ ressourceshumaines@ville-vaujours.fr

La direction des ressources humaines participe à la définition et conduit la mise en oeuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique de ressources humaines.

Elle réceptionne et gère les demandes d'emploi et de stage.

Elle assure le traitement de la paie, de la carrière, et la formation des agents.

Elle veille également à la qualité de vie au travail.

SERVICE COMPTABILITE/ FINANCES/ MARCHÉS PUBLICS

Prépare et exécute le budget voté, encaisse les recettes, paye les fournisseurs et suit les

subventions, prépare et assure le suivi des marchés publics.

SERVICE SCOLAIRE

24, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours

☎ 01 48 61 96 75

✉ contact@ville-vaujours.fr

🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 13h30 - 17h
Mercredi et vendredi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 17h

Gère les inscriptions aux restaurants scolaires, aux accueils périscolaires, aux études dirigées, aux centres de loisirs maternels, primaires et pré-ados (les mercredis et vacances scolaires) et également les inscriptions scolaires.

SERVICE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Gère les relations avec les associations ainsi que la réservation des salles communales.



LES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE JEUNESSE

Organise les activités extra scolaires. Répond aux attentes sportives, artistiques et culturelles des enfants et des jeunes Vaujoviens et leur propose des animations locales. Aide les jeunes dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels.



**ACCUEILS
PERISCOLAIRES :**

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

3, Rue de Livry
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 49 65
📞 07 79 60 80 34

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00

ÉCOLE JULES FERRY

4, Allée Jules Ferry
93410 Vaujours
☎ 07 79 60 80 28

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00

ÉCOLE LES MARLIÈRES

220, Rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 79 60 43 34
📞 01 48 60 48 21

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00

ÉCOLE PAUL BERT

192, Rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 76 60 80 31

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00

**ACCUEILS
PERISCOLAIRES :**

CENTRE DE LOISIRS CHANTEFLANDRE 1 ELEMENTAIRE

1, Chemin de Villepinte
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 46 59
📞 07 79 60 43 34

Horaires d'accueil :
Le mercredi et pendant
les vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

CENTRE DE LOISIRS CHANTEFLANDRE 2 MATERNELLE

34, Bis Boulevard Jacques
Amyot
93410 Vaujours
☎ 01 48 67 91 14
📞 07 79 60 80 34

Horaires d'accueil :
Le mercredi et pendant
les vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

CENTRE DE LOISIRS PAUL BERT ELEMENTAIRE

220, Rue De Meaux
93410 Vaujours
☎ 01 45 91 12 75
📞 07 76 60 80 31

Horaires d'accueil :
Le mercredi et pendant
les vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

Mairie de Vaujours
20, Rue Alexandre
Boucher
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 96 75

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30-17h00
✉ coordination.jeunesse@ville-vaujours.fr



SERVICES TECHNIQUES

377, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 01 41 51 11 90
✉ contact@ville-vaujours.fr
🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h30 - 11h30 et 13h30 - 17h

Entretien de la voirie, de l'éclairage public et de la signalisation tricolore.

Pour toute occupation du domaine public (benne, occupation d'une place de stationnement, pose d'un échafaudage, pose de palissade de chantier, création ou réfection d'un passage bateau, un imprimé de demande d'autorisation est à votre disposition auprès du secrétariat des services techniques.

Délai d'instruction : 21 jours

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2003, l'occupation du domaine public est assujettie à un droit de voirie qui sera réglé par un titre de recette émanant du trésor public au moment de la demande.

DIRECTION CULTURELLE

La direction des affaires culturelles gère les services : culturel, conservatoire et bibliothèque. Son objectif est de lier les disciplines lors de projets et de proposer une programmation culturelle riche et diversifiée.

MAISON DU TEMPS LIBRE

78, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 01 49 63 45 96 / 45 97
✉ contact@ville-vaujours.fr
🌐 www.vaujours.fr

SERVICE CULTUREL

☎ 01 48 60 88 33
Le service programme des spectacles afin de divertir les vaujoviens, sachant qu'il n'y a aucune contradiction entre divertir et instruire.

Horaires d'ouverture au public :

Du mardi au samedi de 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ 01 49 63 39 13

La bibliothèque élabore un programme d'actions culturelles qui nécessitent des choix, des modes d'actions dont la particularité est de faire référence aux



documents présents dans la bibliothèque : théâtre, lecture, musique, art, multimédia.

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 14h00 - 17h30
Mercredi de 9h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Jeudi (uniquement accueil de groupes)
Vendredi 14h00-17h30
Samedi de 9h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

67, rue de Coubron
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 09 95

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h00 - 19h30
Mercredi de 13h30 - 19h00
Samedi de 9h30 - 12h00
En ce qui concerne la musique les enseignements sont articulés autour de trois axes : La formation musicale (formation en théorie musicale et formation de l'oreille, autrement dit, le solfège), l'instrument ou le chant, et les pratiques collectives. Les disciplines chorégraphiques proposées sont la danse classique ou jazz.

LES SERVICES MUNICIPAUX



POLICE MUNICIPALE

51 bis, boulevard Jacques Amyot
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 00 43
✉ contact@ville-vaujours.fr
🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Service gratuit destiné à améliorer la sécurité de vos biens, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), mise en place en 2009, permet à la police municipale secondée par la police nationale, d'effectuer des passages réguliers au domicile des Valjoviens dont l'absence a été signalée au préalable.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

MAIRIE ANNEXE
24, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours
Ligne directe du CCAS : ☎ 01 48 61 77 45
Ligne en passant par la mairie : ☎ 01 48 61 96 75
✉ ccas@ville-vaujours.fr
🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 - 11h30 et 13h30 - 17h

L'équipe du CCAS accueille, accompagne et oriente les habitants en matière d'aides sociales légales, quelques soient leurs âges. C'est un lieu d'écoute, d'informations, d'orientation et d'accès aux droits.



L'équipe anime également une action de développement social et établit un lien avec les institutions publiques. Le CCAS intervient dans le cadre du plan canicule, du plan grand froid et dans l'organisation de différents événements (exemples : collecte du don du sang, goûter des seniors, ateliers de prévention, actions qui visent à rompre l'isolement, cérémonie des médaillés du travail...).

- **Aides sociales légales**
allocation départementale personnalisée autonomie (ADPA), allocation de solidarité aux personnes âgées, dossier d'aide sociale à l'hébergement (ASH) pour personne âgée, obligation alimentaire, dossier de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), Fond de solidarité énergie (FSE), domiciliation, forfait Améthyste (transport pour les personnes âgées).

- **Aides sociales facultatives**
remboursement partiel de la carte Navigo pour les lycéens et étudiants (soumis à condition), portage de repas à domicile pour les seniors

et/ou personnes en situation de handicap, téléassistance, mise en place de secours d'urgence, aides en lien avec les frais périscolaires (restauration scolaire ou études), navette gratuite : aide aux déplacements des personnes âgées pour les courses, RDV médicaux, organisation d'un repas à destination des seniors les mardis midi à la Maison du Temps Libre.

● **Service d'accompagnement**

(navette : aide aux déplacements des personnes âgées, rdv médecin, démarches diverses... + accompagnement pour l'accès aux droits, service de conseils et d'orientation)

● **Service de prévention santé** (plan canicule, plan grand froid, organisation de collecte de sang...)

● **Concours aux associations à caractère social ou sanitaire** sous forme de subventions.

● **Organisation d'événements qui favorisent les liens sociaux** (exemples : goûters et repas des

seniors, sorties culturelles, séjours en France ou à l'étranger pour les seniors afin de lutter contre l'isolement, sorties en faveur des familles pour l'accompagnement à l'autonomie et le fleurissement des liens sociaux, distribution de colis de Noël pour les seniors, cours de danse pour les seniors pour favoriser la mobilité, organisation d'ateliers, organisation de repas à la MTL les mardis midi...)

A savoir : À tout moment, les seniors – à partir de 60 ans – peuvent s'inscrire auprès du CCAS pour recevoir des informations et bénéficier d'actions mises en place (ex. : sorties, colis [dès 65 ans], etc.)

Globalement, le CCAS est un lieu d'accueil de tout public. C'est un lieu d'écoute, d'informations, d'orientation et d'accès aux droits.

Le CCAS s'occupe aussi des médaillés du travail et organise une cérémonie de remise des diplômes une fois par an (en mai).



SECTEUR LOGEMENT

Gère les demandes d'aides légales et facultatives de logements sociaux sur la commune. Le secteur logement est chargé de l'enregistrement des demandes de logement social et de l'attribution pour tous les demandeurs d'un Numéro Unique Régional, valable dans toute l'Île-de-France. L'inscription est valable un an et doit être renouvelée par le demandeur. Il suit les dossiers, conseille et oriente les demandeurs dans leurs recherches. Il est informé par les bailleurs sociaux des disponibilités des logements relevant du contingent de la ville et est en charge de proposer des dossiers de candidature. Ce sont les bailleurs qui étudient les dossiers lors d'une commission d'attribution.

☎ **01 45 61 96 75**

✉ contact@ville-vaujours.fr
20 rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours

Horaires d'ouverture au public

Tous les matins 9h - 12h

CER

C'EST RÉUSSIR

AUTO

PERMIS B BOITE MANUELLE

PERMIS B AUTOMATIQUE

PASSERELLE BOITE AUTO/BOITE MANUELLE

DEUX ROUES

PERMIS MOTO A1 - A2 - PASSERELLE A2/A

PERMIS AM CYCLOMOTEUR LÉGER

AMBITION



146 RUE DE MEAUX - 93410 VAUJOURS - 01 48 61 41 85

CER.AMBITION@GMAIL.COM



OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE AUDITIF PRÈS DE CHEZ VOUS

OFFRE DE LANCEMENT

Aides auditives à 0€

Bilan auditif gratuit

Essai gratuit et suivi illimité

CENTRE PARTNERS SANTÉ

39 rue du Languedoc, 93290 Tremblay-En-France

☎ 01 80 89 34 53

🌐 www.harmonieaudition.fr



PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR *Doctolib*



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SARL TEIXEIRA

214, rue de Meaux
93410 VAUJOURS

☎ 01 48 67 16 33

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



ACTE DE NAISSANCE

Où s'adresser : Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir :

Document d'identité (sur place) ou adresser un courrier en indiquant : date de naissance, nom (de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et copie du document d'identité.

ACTE DE MARIAGE

Où s'adresser : Mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir :

Document d'identité (sur place) ou adresser un courrier en indiquant : date du mariage, nom (de jeune fille pour les femmes), prénoms et copie du document d'identité.

ACTE DE DÉCÈS

Où s'adresser : Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

Pièces à fournir : aucun (sur place) ou adresser un

courrier en indiquant : date du décès, nom (de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Où s'adresser :

Mairie du domicile.
Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile. Condition : avoir 18 ans.

MARIAGE

Où s'adresser : Mairie du domicile ou résidence de l'un des époux.

Pièces à fournir :

liste fournie en Mairie.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Où s'adresser :

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

liste fournie en Mairie.

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE D'ENFANT

Où s'adresser :

se présenter dans n'importe quelle Mairie.

Pièces à fournir : pièces d'identité et justificatif de domiciles.

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Où s'adresser :

Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : le livret de famille du défunt et le certificat médical de décès.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Où s'adresser :

mairie (prise de rendez-vous obligatoire). (Attention uniquement à partir du mois de juin).

Pièces à fournir : Notice en Mairie.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Où s'adresser :

Mairie (prise de rendez-vous obligatoire). (Attention uniquement à partir du mois de juin)

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Où s'adresser :

Mairie du domicile.

Pièces à fournir : livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, pièce d'identité du parrain et de la marraine.

CARTE DU COMBATTANT

Où s'adresser :

Service C.C.A.S.

Pièces à fournir : livret militaire, livret de famille, 2 photos d'identité et formulaire à compléter sur place.

CARTE D'INVALIDITÉ

Où s'adresser :

CCAS
Pièces à fournir : 2 photos d'identité et certificat médical à retirer en Mairie.

CARTE D'INVALIDITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

Où s'adresser :

CCAS.

Pièces à fournir : 1 photo d'identité et un titre de pension ou ancienne carte.

RECENSEMENT MILITAIRE

(Obligatoire à partir de 16 ans)

Où s'adresser :

Mairie du domicile.

Pièces à fournir : livret de famille et pièce d'identité du jeune.



KLM
Equipements

CUISINES PROFESSIONNELLES - FROID COMMERCIAL
PLOMBERIE - CLIMATISATION - VENTILATION

12 Avenue Suzanne Salomon - 77290 Mityry-Mory

Tél. : 06 20 36 11 29

Email : contact@klmequipements.com

www.klm-equipements.com

FISPAR – Location de véhicules de propreté



1 Rue Charles François Daubigny, 95870 BEZONS

Tél. 01 39 47 55 91

 **groupe**
Bernard



Electricité

V.D.I.

Alarme

Siège : 1-3, rue Maryse Bastié - 93600 Aulnay-sous-Bois
Bureau : 2, impasse des Frères Montgolfier - 93290 Tremblay-en-France

Tél. 01 48 69 61 22

contact@irem-idf.com

Vau- jours à tout âge

p. 31 La petite enfance
p. 32 L'enfance
p. 37 La jeunesse
p. 41 Les seniors

MY ASSISTANCE

L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24

Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

50% de crédit
d'impôt
selon l'article 199-sexies du CGI

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de réductions spécifiques. Possibilité de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complémentaire santé.



Nous intervenons sur

LA SEINE-SAINT-DENIS

216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE

81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois

01 56 63 09 35

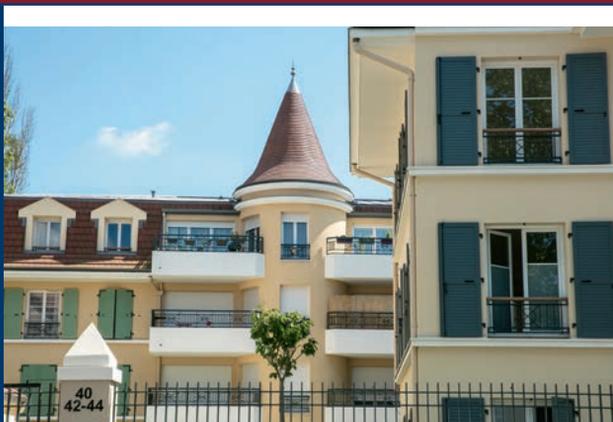
mail : myassistance94@myassistance.fr

PROMOGIM

L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

LA VALEUR SÛRE DE L'IMMOBILIER À VAUJOURS

PROMOGIM.FR
01 48 25 46 25



PROMOGIM, SAS au capital de 10 000 000 € - RCS Nanterre 308 077 080. Illustration à caractère d'ambiance, non contractuelle.

LA PETITE ENFANCE



MULTI ACCUEILS

SERVICE INSCRIPTION

19, rue Molière
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 37 17

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de
7h - 18h30
Fermeture les jours fériés,
4 semaines en août,
3 journées pédagogiques



LE PARADIS DES BAMBINS

(Structure municipale)

LA FARANDOLE DES TOTOTES

(Structure privée)

CRÈCHE BABILOU

(Structure privée)
La structure municipale accueille les enfants de 3 mois jusqu'à la rentrée à l'école.

Une période d'adaptation de 2 semaines est organisée avec les parents. Elle permet d'instaurer les points de repères nécessaires afin de créer une continuité entre le domicile et la crèche.

ALIMENTATION

Les menus du mois sont affichés au sein de la structure. Ils sont composés par une diététicienne de la société qui livre les repas.

SANTÉ

Sous certaines conditions, les traitements médicaux peuvent être donnés à l'enfant par le personnel de la structure (Après accord de la direction et/ou du médecin de la crèche).

ACTIVITES

Chaque année, nous mettons en place de nouveaux projets et des thèmes sur une semaine, tous les mois. Durant cette semaine-là, chaque équipe de chaque section proposera des activités adaptées aux âges des enfants, selon le thème.

TARIF

Le tarif des heures de présence de l'enfant est fixé selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales. Il est calculé à partir des revenus des parents (dernier avis d'imposition de l'année N-2).

PAIEMENT

Les factures sont établies selon le contrat d'accueil signé par les parents et validé par la direction. Les familles peuvent régler par chèque, en CESU, en espèces (pas plus de 300 euros) et carte bleue.

ATTRIBUTION DES PLACES

Toutes les inscriptions sont sur une liste d'attente et sont soumises à une commission d'attribution qui se réunit une fois par an. Une deuxième commission est mise en place, en fin d'année, pour les enfants nés la même année, pour la structure « Au paradis des Bambins ». A l'issue de cette commission, les décisions prises sont adressées par courrier aux familles.

NUMÉROS UTILES

Protection Maternelle Infantile (PMI)

249, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 01 48 60 60 10

PMI départementale

2, Av. Salvador Allende
93420 Villepinte
☎ 01 48 61 14 08

L'ENFANCE

SERVICE SCOLAIRE

24, rue Alexandre Boucher

93410 Vaujours

☎ 01 48 61 77 53

☎ 01 48 61 77 49

✉ contact@ville-vaujours.fr

🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13h30 - 17h

Mercredi et vendredi 8h30 - 11h30

et 13h30 - 17h

Gère les réservations aux restaurants scolaires, aux accueils périscolaires, aux études dirigées, aux centres de loisirs maternels, primaires et pré-ados (les mercredis et vacances scolaires) et également les inscriptions scolaires.

**INSCRIPTION À L'ÉCOLE****DEMARCHES A ENTREPRENDRE POUR INSCRIRE SON ENFANT À SA PREMIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE (ANNÉE DES 3 ANS).**

Se présenter au service enfance muni des documents suivants :

- La pièce d'identité d'un des deux parents (recto - verso)
- Livret de famille tenu à jour ou un acte de naissance de moins de trois mois (pages parent(s) et enfant(s) pour le livret de famille).
- En cas de séparation, le jugement de divorce ou tout document justifiant de la séparation.
- Carnet de santé de l'enfant (partie vaccins obligatoires) les nom, prénom et date de naissance de l'enfant doivent figurer en haut de chaque page du carnet de santé.
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou de fournisseur d'accès internet - pas de quittance de loyer).
- Bulletin de salaire de chacun des parents ou à défaut attestation d'inscription à pôle emploi.
- Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2022 pour chacun des parents.
- Dernière attestation de paiement et de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Relevé d'identité bancaire.
- Vous devez également indiquer - sur papier libre pour les dossiers transmis dans la boîte aux lettres - sur le corps du courriel pour les dossiers transmis par mail :
 - Votre situation familiale (célibataire, marié ...)
 - Vos coordonnées téléphoniques : portable + domicile+ professionnelles (pour chacun des parents)
 - Votre adresse mail (en majuscules) : personnelle et professionnelle (pour chacun des parents)

Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra donner suite à une inscription et sera retourné à la famille.

Le service scolaire se réserve le droit de demander à la famille tout document original si les copies adressées n'étaient pas lisibles.

**LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Chaque école est dotée d'une restauration scolaire. Pour les enfants des écoles maternelles, un service à table est proposé. Pour ceux des écoles élémentaires, un self-service est à leur disposition. Le paiement de la restauration scolaire s'effectue au service scolaire dès réception de la facture. Différents modes de règlement sont proposés par prélèvement automatique, chèque, carte bancaire ou espèces.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'école maternelle accueille les enfants de 3 à 6 ans pour une durée de 3 ans (première, moyenne et grande section), tandis que les 6 à 11 ans sont scolarisés à l'école élémentaire pendant 5 ans (CP, CE1, CE2, CM1, CM2).

ÉCOLES MATERNELLES

LA FONTAINE (9 classes)

3, rue de Livry
☎ 01 48 60 47 26
Directrice : Mme GOREZ

LES MARLIÈRES (6 CLASSES)

220, rue de Meaux
☎ 01 48 60 48 06
Directrice : Mme TERKI



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

PAUL BERT (11 CLASSES)

194, rue de Meaux
☎ 01 48 60 47 56
Directrice : Mme ROLLER

JULES FERRY (10 classes)

4, allée Jules Ferry
☎ 01 48 60 46 00
Directrice :
Mme LEFEBVRE

COLLÈGE ET ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

COLLÈGE

HENRI IV

Le collège accueille les enfants de 11 à 15 ans pour un cycle de 4 années (6^{ème} à la 3^{ème}).
45, rue de Meaux
☎ 01 56 48 04 40
Directeur :
M. Stéphane MARMET

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ FÉNELON

Etablissement catholique d'enseignement
Directeur : M. LALAGUE
Maternelle et élémentaire
☎ 01 49 63 62 23
✉ primaire@fenelon.fr
Directrice : Mme SANZ
Collège
☎ 01 49 63 62 14
✉ college@fenelon.fr
Directeur :
Mme. MASETTY
Lycée général
lycee@fenelon.fr
Directeur : M. DROUET



ASSOCIATIONS RELATIVES A LA VIE SCOLAIRE ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE (4 ÉCOLES)

Présidente section primaire :
Mme HAMMOU Aïcha
Présidente section collège :
Mme RIMBERT Chantal
☎ 06 16 15 92 59
chantal.rimbert@cegetel.net

AAPE

Mme COUSSEN Laure
unaape.vaujours@gmail.com

MINI SCHOOL

Cours d'anglais en s'amusant
Présidente : Mme COSTE
☎ 01 49 63 25 52

ASSOCIATION FAMILIALE

Aide aux devoirs, cours de français adultes, activités et sorties
Présidente :
Mme POLIPOWSKI
☎ 06 86 87 65 05





ÉTABLISSEMENT FÉNELON VAUJOURS

école - collège - lycée - UFA - pôle supérieur

UFA DES MÉTIERS DE LA FLEURISTERIE ET DU PAYSAGE - BTS COMMUNICATION

NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE



COLLÈGE NUMÉRIQUE



LYCÉE « À LA CARTE »

- * 8 spécialités au choix
- * Options : théâtre - cinéma
- * Séjours linguistiques à l'international



SCANNEZ-MOI !



Établissement privé catholique sous contrat avec l'état
1 rue de Montauban - 93410 Vaujours - 01 49 63 62 00 - fenelon.fr
Retrouvez toutes les informations sur    @fenelonvaujours

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

La journée VALJOVIENNE

BOULANGER - PÂTISSIER
SNACKING

49 RUE DE MEAUX
93410 VAUJOURS
01 80 90 94 10



L'ENFANCE

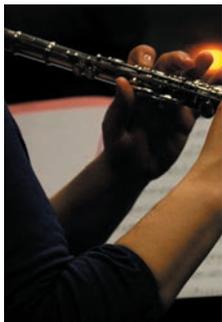
LOISIRS À L'ÉCOLE

AUTOUR DE LA MUSIQUE

Un enseignement musical est dispensé dans les écoles élémentaires (chant choral et histoire de la musique) par des professeurs de musique. Et, depuis 2010, ils interviennent également auprès des écoles maternelles et des structures multi accueils.

Objectif :

Sensibiliser les enfants à la musique, aux instruments et au chant.



AUTOUR DU LIVRE

Un travail collaboratif entre les écoles et la bibliothèque municipale est mis en place avec les classes de la ville afin qu'elles puissent participer aux diverses animations proposées par les bibliothécaires.

Objectif :

Sensibiliser les enfants à la lecture et aux différents moyens d'y accéder.

SÉCURITÉ

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Depuis 2010, un agent de la Police Municipale intervient dans toutes les classes, de la grande section de maternelle, jusqu'au CM2. Cet agent spécialisé informe les élèves et les sensibilise au code de la route.

Les élèves de CM1/CM2 participent tous les deux ans à un stage de prévention routière. Il est organisé par la Police Nationale celui-ci est validé par un examen. Les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats sont sélectionnés pour participer à la finale départementale.

Objectif :

Familiariser les enfants avec le code de la route et les dangers.



NOS JEUNES ONT LA PAROLE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Créé en 2009, le CME est composé de 23 élèves de CM1 et de CM2 des écoles Paul Bert et Jules Ferry, tous élus au scrutin uninominal à un tour. La durée du mandat est de deux années scolaires. Ils se réunissent deux fois par mois (mardi soir) durant l'année scolaire. Suite au départ pour le collège des élus juniors, des élections partielles ont lieu au mois de juin pour la mise en place des nouveaux élus à chaque rentrée scolaire.

Objectif :

Familiariser les jeunes avec les processus démocratiques et ainsi mettre en place des projets municipaux élaborés par les élus et encadrés par un animateur.



QUALIFELEC

PREFÉREZ L'EXCELLENCE

ME4 – TN4 – HT – RT

MGT4 – LCPT4

PIRVE

GROUPE
IMMOBAT
Éclairage public - Électricité générale



Signalisation • Réseaux Basse Tension

Éclairage public • Tertiaire

ISO 9001
ISO 14001
ISO 45001



LE GROUPE IMMOBAT...
illumine votre vie...

54, 56 rue Léo Lagrange 93130 NOISY-LE-SEC
Tél. : 01 48 40 87 36 • Fax : 01 48 40 59 21
www.immobat-elec.fr

LA JEUNESSE

ACCUEILS PERISCOLAIRES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

3, rue de Livry
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 49 65
☎ 07 79 60 80 34

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00
(ouverture aux parents
de 17h00 à 19h00)

ECOLE JULES FERRY

4, Allée Jules Ferry
93410 Vaujours
☎ 07 79 60 80 28

De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00
(ouverture aux parents
de 17h00 à 19h00)

ECOLE LES MARLIÈRES

220, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 79 60 43 34
☎ 01 48 60 48 21

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00
(ouverture aux parents
de 17h00 à 19h00)

ECOLE PAUL BERT

192, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 76 60 80 31

Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00
(ouverture aux parents
de 17h00 à 19h00)



ACCUEILS DE LOISIRS

PUBLIC CONCERNÉ : 3 À 10 ANS

La commune de Vaujours a mis en place des services pour les enfants Valjoviens et qui répondent également aux attentes des familles. Tous les accueils de loisirs fonctionnent les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Il est nécessaire d'effectuer en amont les réservations aux différents services proposés.

CENTRE DE LOISIRS CHANTEFLANDRE 1 ELEMENTAIRE

1, chemin de Villepinte
93410 Vaujours
☎ 01 48 61 56 49

Horaires d'accueil le
mercredi et pendant les
vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

CENTRE DE LOISIRS CHANTEFLANDRE 2 MATERNELLE

34, Bis boulevard Jacques
Amyot - 93410 Vaujours
☎ 01 48 67 91 14

☎ 07 79 60 80 34
Horaires d'accueil le
mercredi et pendant les
vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

CENTRE DE LOISIRS PAUL BERT ELEMENTAIRE

192, Rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 76 60 80 31

Horaires d'accueil le
mercredi et pendant les
vacances scolaires :
De 7h30 à 9h00
De 16h30 à 19h00

ECOLE MATERNELLE LES MARLIÈRES

(si besoin selon les
effectifs inscrits) :
220, rue de Meaux
93410 Vaujours

☎ 07 79 60 43 34
☎ 01 48 60 48 21
Horaires d'ouverture :
De 7h30 à 8h30
De 16h30 à 19h00



DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT AU SERVICE DE TOUS

Tous corps d'état maçonnerie - Gros oeuvre



305, rue de Meaux - 93410 VAUJOURS - tél : 01 43 00 55 22
contact@carlconstruction.fr

LA JEUNESSE

PUBLIC CONCERNÉ : 11 À 14 ANS

Cet accueil de loisirs habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a pour vocation de permettre aux jeunes d'appréhender au mieux le passage vers l'adolescence. L'autonomie et la prise d'initiatives sont des objectifs constants dans les activités initiées.

CENTRE ADOS

220, rue de Meaux
93410 Vaujours
☎ 07 79 60 80 28

Horaires d'accueil pendant les vacances scolaires uniquement :

De 9h00 à 10h00
De 16h30 à 18h00
Les horaires du centre ados peuvent varier en fonction des activités prévues.



SÉJOURS VACANCES

Des séjours de vacances collectifs sont proposés chaque année aux jeunes âgés de 6/11 ans et 12/17 ans de la commune par des organismes de qualité : partir au ski lors des vacances d'hiver ou encore au bord de la mer, à la montagne ou en séjours linguistiques lors des vacances d'été.

Pour info : Le service jeunesse prend en charge 40% du coût du séjour pour les jeunes domiciliés à Vaujours uniquement.

CONTACT ENFANCE JEUNESSE :

Mairie de Vaujours
20, rue Alexandre Boucher 93410 Vaujours
☎ 01 48 61 96 75

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous ou en appel téléphonique.
8h30-17h00
✉ coordination.jeunesse@ville-vaujours.fr



INSCRIPTION

DÉMARCHES À ENTREPRENDRE POUR INSCRIRE SON ENFANT AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET AUX CENTRES DE LOISIRS

Vous devez remplir un dossier d'inscription annuelle qui est à retirer au service scolaire, puis réserver mensuellement les dates souhaitées sur votre compte du site internet espacecitoyen.fr. Cette plateforme permet de choisir, chaque mois, vos jours de garderie et de centre de loisirs.

Pour les dossiers d'inscription ANNUELLE joindre les documents suivants :

- livret de famille
- carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance justificatif de domicile datant de moins de 2 mois - le numéro d'allocation familiale (numéro CAF) - les coordonnées professionnelles - attestations de vaccinations obligatoires : antidiptérique, antitétanique antipoliomyélique.
- Parents en situation de divorce : la copie du jugement
- Parents étrangers : passeport des parents ou la carte de long séjour
- La fiche sanitaire.
- La photocopie du carnet de vaccination.
- Le règlement intérieur signé.



Vous souhaitez vendre un bien immobilier ?



Vos conseillers Immobilier SAFTI vous offrent :

- ✓ Une estimation personnalisée à votre domicile
- ✓ Une réelle expertise sur les prix du marché dans votre quartier

**Claire
REBUT**

06 86 26 98 73
claire.rebut@safti.fr

**Emmanuel
De CASENEUVE**

06 22 80 65 68
emmanuel.decaseneuve@safti.fr

Agents commerciaux du réseau SAFTI immatriculé au RSAC de Bobigny sous le n°798 021 994 et n° 813 441 631, agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 326 RCS Toulouse), sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse



 **01 82 37 17 17**



166 Lits



25 Places en hôpital de jour

Clinique de Gargan

CLINIQUE DE SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR)

111-119 avenue Aristide Briand
Livry-Gargan - 93190
Île-de-France



Etats végétatifs
chroniques - Etats
pauci-relationnels



Gériatrie



Pneumologie



Polyvalent



Certification HAS V201
Clinique certifiée A

LES SÉNIORS

SECTEUR INTER-GÉNÉRATIONS

MAIRIE ANNEXE

24, rue Alexandre Boucher - 93410 Vaujours

☎ 01 48 61 77 45

✉ contact@ville-vaujours.fr

🌐 www.vaujours.fr

AIDES LÉGALES OU FACULTATIVES

Constitution des dossiers pour :

- Carte d'invalidité, carte européenne de stationnement et demande de prise en charge pour le placement en foyer pour les personnes handicapées (Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)
- Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) ou demande de prestation de compensation du handicap (Conseil Général ou M.D.P.H.)
- Demande d'ADPA
- Allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA - Caisse des Dépôts)
- Allocation départementale personnalisée d'autonomie

- Carte Navigo (remboursement partiel pour lycéens et étudiants)
- Fonds de Solidarité Energie (EDF ou GDF)
- Fonds d'aide « Véolia / eau »
- Déplacement navette gratuite seniors
- Aides aux démarches administratives à domicile



SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

(du lundi au vendredi + jours fériés)

Les personnes à partir de 60 ans et/ou en situation de handicap qui

rencontrent des soucis de santé ou des difficultés à se déplacer. Les repas sont préparés par un prestataire extérieur et livrés au domicile.

REPAS À LA MAISON DU TEMPS LIBRE

Les personnes à partir de 60 ans peuvent se rendre aux déjeuners proposés tous les mardis et les vendredis à la Maison du Temps Libre. Les repas préparés par un prestataire extérieur sont servis de 12h à 13h30.

SERVICES D'AIDE AU TRANSPORT

Ce service s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et /ou en situation de handicap, quelles que soient leurs ressources, pouvant rencontrer des difficultés à se déplacer. La ville de Vaujours agit pour faciliter les déplacements sur son territoire et dans les transports en commun.

LE FORFAIT AMÉTHYSTE, il donne accès pendant 1 an au réseau RATP et SNCF d'Ile-de-France.

LA NAVETTE

« SENIORS » est un service gratuit de transport, mis à disposition par le CCAS de la ville de Vaujours, afin de faciliter les déplacements et de rester actif.

POUR LE BIEN-ÊTRE DES SENIORS, LE DIVERTISSEMENT

Pour les personnes de 60 ans et plus, des animations, des sorties culturelles ainsi que des séjours sont organisés par le CCAS. Des moments incontournables (sur inscription) sont proposés tout au long de l'année, à savoir : Le repas de la fête communale (à partir de 65 ans) - Les anniversaires de mariage - Vous allez fêter vos 100 ans - Le colis de Noël - Le goûter des seniors (à partir de 65 ans) - Des sorties culturelles (à partir de 60 ans) - Des séjours découvertes (à partir de 60 ans)





**Au Crédit Mutuel,
ceux qui ont
le pouvoir ce
ne sont pas
des actionnaires,
c'est vous.**

**Une banque qui appartient
à ses clients, ça change tout.**

Crédit  Mutuel

Tremblay-en-France

7 avenue Pasteur – 93290 Tremblay-en-France

Tél. : 01 58 03 06 23

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,3 millions de clients-sociétaires.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – RCS Strasbourg B 588 505 354.

Vaujours des loisirs et de la citoye nneté

- p. 45 Le service des sports et de la vie associative
- p. 45 Les équipements de loisirs
- p. 47 L'annuaire des associations
- p. 49 La location de salle
- p. 50 La création d'une association

Office Notarial

1 bd Jacques Amyot, 93410 VAUJOURS
Tél : 01 58 03 90 00
Mail : ickowicz@paris.notaires.fr



Portes Portails Verandas

NOTRE AGENCE A COUNTRY
1 RUE DU POTEAU - 01 64 21 58 19



BOULANGERIE ARTISANALE

PAINS, VIENNOISERIES, PÂTISSERIES,
SNACKING SUCRÉ,
RESTAURATION, PIZZAS, LOUISE CAFÉ

Boulangerie Louise Vaujours
198 rue de Meaux
93 410 VAUJOURS
01 49 47 69 94

Ne pas jeter sur la voie publique.
Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr



LE SERVICE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MAIRIE

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES JUMELAGES

20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours

☎ 01 48 61 96 75

✉ contact@
ville-vaujours.fr

🌐 www.vaujours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi
de 8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30

Son rôle :

pour les particuliers :
renseignements
concernant les
associations ou les
infrastructures sportives
de la ville, location de
salles, prêt de matériels
(barnums, tables,
chaises...)

pour les associations :
suivi des dossiers de
subvention, location de
salles, renseignements
concernant les
infrastructures
implantées sur la ville,
demande de prêt
de matériels et de
véhicules, (gestion des
plannings en fonction
des demandes des
associations).

LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

AIRE DE JEUX LA FONTAINE

Rue de Livry
Aire de jeux pour les
enfants âgés de 2 à 6 ans

PARC ALEXANDRE BOUCHER

Rue Alexandre Boucher
Aire de jeux pour les
enfants âgés de 2 à 6
ans et de 6 à 12 ans et
Stadium.

PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE

Allée Eugène Burlot
Tous publics

PARC DE LA GARENNE

Rue de Montauban
Aire de jeux pour les
enfants âgés de 2 à 6 ans
et de 6 à 12 ans

SQUARE DU 18 JUIN 1940

Rue Rabelais
Aire de jeux pour les
enfants âgés de 6 à 12 ans
(accessible aux enfants et
adultes à mobilité réduite).

SQUARE SAINT-NICOLAS

Rue de Coubron
Aire de jeux pour les
enfants âgés de 2 à 6 ans





Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Un leader européen de la construction, de l'entretien et de la maintenance des infrastructures de transport routier et ferroviaire



Eurovia Île-de-France - agence d'Aubervilliers
1, rue de l'Écluse des vertus - ZAC des Macreux - 93300 Aubervilliers
T: 01 48 11 33 40 - F: 01 48 39 02 03
mail : aubervilliers@eurovia.com
www.eurovia.fr

La mairie de Vaujours remercie les annonceurs pour leur participation à la réalisation de ce guide pratique

auprès de la Société Com 2000

Contact Mme Latour
au 06 98 05 15 62



optimhome
fait le maximum.



**Vous connaissez quelqu'un
qui souhaite vendre un bien immobilier ?
Vous pouvez lui rendre service et être récompensé !!!**

Depuis 1984 à votre service sur votre secteur,
N° 1 départemental en unité de vente



Michel RENARD

Conseiller en immobilier
michel.renard@optimhome.com
www.renard.optimhome.com

06.60.25.65.83



CONSULTANT IMMOBILIER
CONNECTÉ



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS



SPORTIVES

| AÏKIDO

Contact : M. DUPUIS

☎ 06 77 74 42 26

| ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE HENRI IV

Activités sportives
extra-scolaires

Contact : M. MARMET

☎ 01 56 48 04 40

| BADMINTON CLUB DES ETOILES

Contact : M. THOLMER

☎ 06 34 50 08 11

| BASKET BALL VAUJOURS COUBRON (V.B.B)

Contact : M. ASSET

☎ 06 85 27 87 30

| BOXE / NOBLE ART DE VAUJOURS

Contact : M. MARTIN

☎ 06 21 05 58 51

| DANSE / K'DANSE

Contact : M. WYREBSKI

☎ 07 77 03 14 05

| DANSE LA DANSE DU NIL

Contact : Mme BENNACER

☎ 06 95 01 84 68

A partir de 7/8 ans



| ESCALADE VALJO'GRIMPE

Contact : M. VEREL

☎ 06 79 84 45 33

A partir de 6 ans

| FOOTBALL CLUB DE VAUJOURS

Contact : M. CANTELMO

☎ 06 18 96 16 45

A partir de 6 ans

| GYMNASTIQUE SPORTIVE DE VAUJOURS

Gymnastique aux agrès,
compétition ou loisir

Contact : Mme NEHOU

☎ 06 27 72 92 15

A partir de 3 ans,
filles et garçons

| GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VAUJOURS

Gymnastique douce,
d'entretien

Contact : Mme ROYER

☎ 06 70 55 82 65

Adultes et séniors

| KARATÉ CLUB DE VAUJOURS

Contact : Mme CHETTOUH

☎ 06 14 89 31 62

A partir de 7 ans

| PÉTANQUE CLUB DE VAUJOURS

Contact : M. MAHAMMEDI

☎ 06 70 16 68 54

Tout public

| TENNIS CLUB DE VAUJOURS

Contact : M. BERTRAND

☎ 06 21 96 53 63

A partir de 5 ans

| TIR À L'ARC LA ROGNETTE

Contact : M.SOUCHAUD

☎ 06 85 33 49 44

A partir de 12 ans

| TIR À L'ARC CLUB COMPAGNIE

Coubron Vaujours (C.C.V)

Contact : M. COSTE

☎ 06 10 78 81 16

A partir de 12 ans

| TWIRLING SPORTIF DE VAUJOURS

Contact : M. VALENTIN

☎ 06 46 06 12 75

A partir de 4 ans

| VOLLEY SPORTIF VAUJOURS COUBRON

Contact : Mme QUENTRIC

☎ 06 29 37 48 48

A partir de 9 ans

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

| YOGA CLUB DE YOGA VALJOVIEN

Contact : M. MONNET
☎ 01 49 63 95 30

LOISIRS

| ARTS ET ARTISANATS DE VAUJOURS (A.A.V.)

Sculpture sur bois,
peinture à l'huile,
aquarelle, peinture sur soie
Contact : MME DELMER
☎ 06 22 60 01 05
A partir de 7 ans

| BILLARD CLUB

Contact : M. DELMAS
☎ 06 67 44 82 48

| BRIDGE CLUB

Contact : M. CHASLE
☎ 06 89 58 39 67
A partir de 14 ans

| CHORALE VOCALYS

Contact : MME NIOCHAU
☎ 06 19 83 79 40
A partir de 16 ans

| CLUB DE L'ÂGE D'OR

Jeux de société, repas des
anciens, gym, sorties
Contact : MME BOCAGE
☎ 06 75 54 37 36

| ENTENTE COLOMBOPHILE DES 4V.M

Contact : M. STINLET
☎ 06 70 20 09 68



| JARDINS FAMILIAUX DE VAUJOURS

Promotion et développement
de la culture des jardins
familiaux
Contact : M. VITELLO
☎ 06 11 22 94 58
Valjoviens, à partir de 18 ans

| SCARAMOUCHE

Théâtre pour enfants
et adolescents
Contact : M. VASSEUR
☎ 06 19 92 13 44
A partir de 8 ans

| TOUS ENSEMBLE MAIN DANS LA MAIN

Contact : MME ARBAOUI
☎ 06 95 73 02 27

| ASSOCIATION ESPOIR

Contact : MME SIMOES
☎ 06 52 31 45 68

ENTRAIDE, SANTÉ, SOCIAL

| ASSOCIATION FAMILIALE

Aide aux devoirs, cours de
français adultes, activités
et sorties

Contact :
MME POLIPOWSKI
78 rue de la Mare Neuve
93410 Vaujours
☎ 06 86 87 65 05

| CROIX ROUGE FRANÇAISE

(Halte garderie, formation
1^{er} secours, accès à la PMI,
activités sociales)
Contact : M. VERGUIS
249, rue de Meaux -
93410 VAUJOURS
☎ 06 11 21 32 34

VIENS ON SIGNE

Contact : MME FICHTER
☎ 06 27 45 73 83



DIVERSES

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS

Contact : MME MERCIER

AMICALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE VAUJOURS

Contact : MME DELMER

☎ 06 22 60 01 05

AMIS DU PARC NATIONAL FORESTIER DE LA POWDRERIE

Contact : M. GLEVAREC

Allée Eugène Burlot
93410 VAUJOURS

☎ 06 86 37 83 85

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE / COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC (A.C.P.G./C.A.T.M.)

Contact : M. TETARD

☎ 06 15 25 51 86



COMITÉ DE JUMELAGE

Contact : MME NIOCHAU

☎ 06 19 83 79 40

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES (C.D.A.F.A.L. 93)

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)

Contact : MME HAMMOU
Aïcha (section primaire)

ASSOCIATION AUTONOME DE PARENTS D'ÉLÈVES DE VAUJOURS (AAPE)

PRÉVENTION ROUTIÈRE - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU 93

Contact : M. GARREAU
90, avenue Jean Jaurès
93120 LA COURNEUVE

☎ 01 48 36 10 89



LA LOCATION DE SALLES

GRANDE SALLE DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE

(250 personnes maximum)

Samedi 8h30-12h00 et 13h30-5h00

Valjoviens : 1060 euros

Hors commune : 1220 euros

Association : 530 euros

(Caution 930 euros)

Samedi de 8h30-20h30

Valjoviens : 530 euros

Hors commune : 610 euros

Associations : 215 euros

(Caution 930 euros)

MOITIÉ DE LA GRANDE SALLE DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE

(125 personnes max)

Samedi 8h30-12h00 et 13h30-5h00

Valjoviens : 530 euros

Hors commune : 610 euros

Associations : 215 euros

(Caution 465 euros)

Samedi 8h30-20h30

Valjoviens : 215 euros

Hors commune : 250 euros

Associations : 107 euros

(Caution 645 euros)

LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION



Loi du 1^{er} juillet 1901

Article 1 :

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

STATUT

Le statut associatif instauré par la loi du 1^{er} juillet 1901 permet aux individus de se rassembler autour d'un projet commun quel que soit le secteur de l'activité humaine. Le projet de créer une association est avant tout régi par le principe de liberté.

CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION

Pour constituer une association, il faut être au moins deux personnes. Un simple échange de consentements entre les membres fondateurs suffit à former le contrat d'association. Plus formelle, une Assemblée Générale Constitutive composée des membres fondateurs de l'association permet d'instaurer un véritable débat où les aspirations de chacun sont précisées.

Les membres fondateurs doivent pouvoir définir et se mettre d'accord sur le projet associatif à mener. L'association doit avoir un autre but que de partager des bénéfices.

RÉDACTION DES STATUTS

Ils sont obligatoires et nécessaires juridiquement. Déterminés par les membres fondateurs, ils établissent les règles d'organisation et définissent les droits et obligations de chacun.

DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION

La déclaration implique deux formalités : la déclaration en préfecture (ou en sous-préfecture) La publicité de cet acte par une insertion au Journal Officiel.

CODE SIREN / SIRET

Tout comme chaque individu est immatriculé à la Sécurité Sociale, les personnes morales sont immatriculées par l'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui a pour mission de répertorier et d'attribuer un numéro unique d'identification à tous les acteurs économiques sur le territoire.

L'INSEE attribue ce numéro dans le cadre du SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements).

MODIFICATIONS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Les responsables d'une association sont tenus de déclarer tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association dans les trois mois.

CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Faire connaître son association est une démarche importante dans la vie d'une association. Vecteur de communication, internet permet de valoriser votre image et d'apporter un outil d'échange d'informations sur vos activités. L'AFNIC, Association Française pour le Nomme Internet en Coopération, est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION

La fin d'une association se traduit par sa dissolution. Il n'existe pas d'obligation légale à la rendre publique. Cependant il est préférable de le faire et la démarche est gratuite.

CENTRE COMMERCIAL LIVRY-GARGAN



Réduisons
le papier,
retrouvez nos
prospectus
sur
[cora.fr](https://www.cora.fr)



du lundi au samedi: 8h30-21h
le dimanche: 9h-12h30



2 à 20, allée de l'Est
93190 Livry-Gargan

VAUJOURS

À L'ANGLE DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE ET DE LA RUE LOUIS DUMAS

VERTEX TYP

Ensemble résidentiel

FAITES LE CHOIX D'UNE MAISON NEUVE INDIVIDUALISÉE

Surface variable de 62,32 m² à 87,66 m²
avec jardin & garage

Des maisons à volumes confortables et lumineuses
avec un choix de matériaux de qualité et
une isolation optimale pour votre intimité.

Un cadre de vie calme à proximité de toutes
les commodités dans un ensemble résidentiel
où il fait bon vivre.

PINEL



Travaux en cours



 **édifipierre**.fr 
FAIRE DE LA PIERRE VOTRE PREMIÈRE VALEUR



03 88 75 77 77

✉ contact@edifipierre.com